



Question orale de la députée Katrin JADIN
à Monsieur Georges GILKINET, Ministre de la Mobilité,
concernant la croissance de la mobilité douce

- Bruxelles, le 26 février 2021 –

Monsieur le Ministre,

L'utilisation du vélo comme mode de transport a le vent en poupe. Ainsi, le vélo est devenu le mode de transport qui a enregistré la plus forte progression au niveau de son utilisation en 2020. Cette usage, encouragée par les impératifs environnementaux et de lutte contre le réchauffement climatique, est également prise en compte au sein des entreprises belges, qui réalisent l'enjeu que l'utilisation consistante de ce mode de transport peut avoir dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Une utilisation plus importante du vélo par nos concitoyens pose la question de l'évolution de la mobilité. Comment comptez-vous faire face à cette utilisation accrue ?
- Quelles mesures envisagez-vous pour encourager l'utilisation du vélo comme moyen de locomotion à long terme ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse du ministre :

La mobilité douce est en augmentation dans notre pays, et je m'en réjouis. La part modale de la marche à pied, du vélo, de l'utilisation des transports publics augmente. C'est bon pour la santé, c'est bon pour la mobilité, et c'est bon pour l'économie. Comme annoncé dans ma note de politique générale, j'entends amplifier cette tendance tout au long de la législature.

Je vous renvoie à ma Note de politique générale pour avoir une vue globale des mesures que j'entends mettre en œuvre. Je voudrais néanmoins vous faire part de mon ambition pour le vélo, qui me tient particulièrement à cœur. Au sein de mon cabinet, j'ai d'ailleurs engagé un collaborateur qui ne s'occupe que des matières concernant le vélo. Avec mes collaborateurs, nous souhaitons encourager les initiatives en la matière, et être porteur d'idées innovantes telles que:

- L'intégration du vélo de manière transversale avec le train:
 - en lui donnant une plus grande importance dans le contrat de gestion de la SNCB;
 - via un stationnement sécurisé des vélos aux abords des gares ;
 - ou encore en facilitant le transport du vélo dans le train. Un plan vélo-train est en cours d'élaboration avec la SNCB ;
- Au sein de mon administration, je souhaite donner un rôle plus important au vélo, avec p.ex. des formats d'échange ciblés et en organisant des événements vélos ;
- L'intensification de la lutte contre le vol de vélos, en créant un registre national de vélos sur une base volontaire.

Néanmoins, encourager et encadrer une utilisation accrue du vélo n'est pas de mon seul ressort. C'est pourquoi j'ai des échanges très réguliers et constructifs avec mes homologues régionaux dans le cadre de la CIM Mobilité.